

Développer les circuits-courts et l'agri-tourisme

Vos enjeux :

Vous souhaitez développer l'offre d'activités agro-touristiques pour valoriser les productions locales et intégrer les acteurs agricoles de votre territoire dans votre projet de diversification touristique.

L'offre :

Le réseau de chambres d'agriculture vous accompagne pour:

- développer les circuits courts des produits locaux et de proximité pour l'alimentation personnelle et pour l'approvisionnement de la restauration hors foyer :
 - o créer et animer des démarches collectives pour la commercialisation de produits locaux (drives fermiers, magasins de producteurs) : diagnostic, analyse du besoin, suivi et accompagnement, animation, communication et promotion, organisation d'événementiels de promotion des produits
 - o accompagner la professionnalisation des producteurs et collectivités dans leur démarche d'approvisionnement local du producteur au consommateur, développer l'approvisionnement local de la restauration collective et hors foyer, mettre en œuvre des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
 - o organiser des Marchés des Producteurs de Pays, marque des Chambres d'agriculture, qui réunissent des producteurs locaux engagés par une charte de bonnes pratiques, qui valorisent la richesse et la diversité des productions des terroirs (revenus de vente directe, approvisionnement local, animation).
- développer des activités d'accueil à la ferme afin de répondre au regain d'intérêt des citoyens pour les séjours à la ferme, les visites de découverte ou encore la restauration à base de produits fermiers. Le réseau des chambres d'agriculture vous accompagnera en s'appuyant notamment sur la marque **Bienvenue à la ferme** offrant un réseau d'agriculteurs accueillant le grand public dont plusieurs centaines de fermes pédagogiques et un nouveau service de réservation en ligne (www.bienvenue-a-la-ferme.com). Cette démarche de reconnexion du champ à l'assiette vous permettra d'offrir des vacances pas comme les autres à la découverte du terroir montagnard et du consommer local.

A qui s'adresser :

Une offre proposée par la chambre d'agriculture



En savoir plus : Contactez votre chambre d'agriculture ou romane.jarry@apca.chambagri.fr